

Le journal de la commune
www.aywaille.be

N°179
décembre



2021
45^e année



Résolution n°3:

Une nouvelle maison ?

Immobilière

SCHMIDT



Vous cherchez un accueil chaleureux dans un cadre verdoyant ?

Ouverture de notre nouvelle résidence-services en mai 2022



MAISON DE REPOS & RÉSIDENCE SERVICES



Le Jardin des
Chantoirs

Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes
Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais
Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant thérapeutique...

Espace dédié aux personnes désorientées

04/247.70.70

info@chantoirs.be

www.chantoirs.be

Square Philippe Gilbert, 2

4920 Remouchamps-Aywaille

LE MOT DU BOURGMESTRE

Décembre 2021, nous voici arrivés à la moitié de la législature. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous ne nous attendions certainement pas à vivre ce que nous avons dû subir ces deux dernières années. Entre la Covid et les inondations, nous avons dû nous adapter, modifier nos habitudes et revoir nos priorités.

Plusieurs chantiers ont dès lors dû être reportés de quelques mois. C'est notamment le cas des dossiers concernant les voiries communales et régionales qui, au vu des nombreuses réparations à apporter suite aux événements de juillet, ne débiteront qu'au début de l'année 2022. L'aménagement du quartier Saint-Pierre et les réalisations du collecteur entre Sougné-Remouchamps et la station d'épuration d'Aywaille en sont les parfaites illustrations.

Espérons, dès lors, que l'année 2022 sera le symbole du renouveau et que nous tournerons définitivement la page sur cette période difficile que nous sommes en train de traverser.

Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et de vivre une excellente année 2022.

THIERRY CARPENTIER,
BOURGMESTRE



ENTRETIEN DES TROTTOIRS EN PÉRIODE HIVERNALE

Le Règlement communal portant sanctions administratives précises :

CHAPITRE V – LA PROPRETÉ ET L'ENTRETIEN DES PARCELLES

Article 1051-4

Est passible d'une amende administrative, en vertu du présent règlement, toute personne qui ne respecte pas les règles suivantes :

- **1.** Tout riverain est tenu de nettoyer le trottoir et/ou l'accotement et la rigole qui se trouvent devant sa demeure ou sa propriété afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sécurité de la voie publique. Cette obligation existe indépendamment du point de savoir si les trottoirs, accotements ou rigoles, dont question au premier alinéa, appartiennent au domaine public ou sont privés ;
- **2.** En cas de chute de neige, les riverains balayeront le plus rapidement possible la neige qui encombre les trottoirs et accotements le long de l'immeuble qu'ils occupent sur une largeur d'un mètre le long des façades.

La neige sera mise en tas sur la chaussée le long des trottoirs. Au cas où la largeur du trottoir serait insuffisante, les tas seront concentrés sur la chaussée le long des trottoirs à la limite des propriétés.

En toutes circonstances, la neige ne pourra obstruer les rigoles, ni les avaloirs de voirie, ni dissimuler les bouches d'incendie. Des ouvertures seront, en outre, pratiquées dans les tas continus de manière à fa-



ciliter l'accès de chaque habitation et la circulation des piétons sur le trottoir ou l'accotement ;

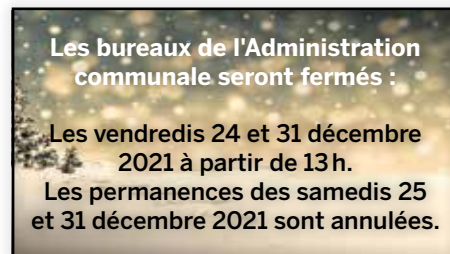
- **3.** Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, de laver les voiries et les trottoirs ;
- **4.** Lorsqu'il y a du verglas ou que la neige gelée ou durcie rend la circulation difficile, les riverains doivent répandre, sur les trottoirs ou accotements qui bordent l'immeuble qu'ils occupent, des produits abrasifs (laitier granulé, scories). L'usage du sel ou d'autres fondants chimiques pour faire fondre la glace ou la neige impose ensuite un balayage complet et efficace ;
- **5.** Lors du dégel, les riverains doivent assurer devant l'immeuble qu'ils occupent le dégagement des rigoles et avaloirs afin de permettre l'écoulement normal des eaux résultant de la fonte des neiges et glaçons.

DENEIGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

En cas de neige, les services communaux se mobiliseront encore de la manière la plus efficace possible afin de dégager les routes des villages recouvertes du blanc manteau.

Il est important que, pour effectuer ce travail efficacement, les voitures des habitants pas les bords de voiries, surtout les plus étroites, afin que les camions et tracteurs puissent passer avec la lame de déneigement et épandre, le cas échéant, le sel.

Merci pour votre attention, collaboration et compréhension.



Unimédia Editions Multimédia
Rue Joba 9 - 4053 Embourg
☎ 04 224 74 84 - info@uni-media.be

Périodique trimestriel de la commune d'Aywaille
Editeur responsable : Th. CARPENTIER, Bourgmestre
rue Houbière 4 - 4920 Aywaille | www.aywaille.be - info@aywaille.be



LES CONSEILS CONSULTATIFS



C'est reparti, les enfants, les jeunes et les aînés ont repris leurs rôles respectifs dans les différents conseils communaux.

Ce sont 26 enfants qui se sont inscrits au conseil avec des idées de projets plein la tête.

9 jeunes ont décidé de s'investir pour leur commune, ils se rencontrent tous les 15 jours.

Quant aux aînés, ils ont décidé de se rencontrer non plus une fois par mois mais bien deux. Comme cela, vous verrez plus vite les projets qu'ils mettent en place.

LE NOUVEL AQUAMOBIL



L'Aquamobil change de look et est mieux adapté!

Pour rappel, l'Aquamobil roule uniquement **sur la commune d'Aywaille le mardi et le jeudi** pour vous emmener faire vos courses et vous rendre à vos rendez-vous médicaux.

ENVIE D'ÊTRE BÉNÉVOLE ? BESOIN D'ÊTRE TRANSPORTÉ ? UN SEUL NUMÉRO : 04 364 05 26

VENEZ DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE LA DÉFENSE



On ignore souvent que la Défense recrute régulièrement du personnel civil et militaire et qu'elle offre de nombreuses possibilités de carrières et ce pour tous

niveaux de diplômes (du CEB au Master).

Afin d'informer au mieux le public, la Défense assure depuis ce mois de novembre une permanence tous les 1^{ers} mercredis du mois de 13h30 à 16h à Aywaille (EPN – rue de la Heid, 8A).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET RENDEZ-VOUS : 02 44 28 511



BESOIN D'AIDE EN INFORMATIQUE ?



L'Espace Public Numérique d'Aywaille assure des permanences gratuites les mercredis et jeudis de 13h à 16h. L'accès est libre sans rendez-vous pour les personnes autonomes. Si vous souhaitez bénéficier de l'assistance de l'animateur, inscription souhaitée au 0490445437.

Lors de ces permanences vous avez accès gratuitement au matériel informatique (pc, Internet...). Des formations thématiques (Facebook, Smartphone, Photos...) sont également assurées régulièrement.

N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS RENDRE VISITE
(RUE DE LA HEID, 8A – PARKING DE LA CRÈCHE COMMUNALE)
OU À NOUS CONTACTER VIA EPN@AYWAILLE.BE – 0490 44 54 37.

CROIX-ROUGE de Belgique 

Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ouffet



L'hiver est à notre porte et il risque d'être encore plus difficile pour les plus démunis d'entre nous qui ont peut-être déjà été durement touchés par les inondations de juillet: comme chaque année, vous avez la possibilité de les soutenir en déposant votre **boîte à vivre** sous le Sapin du Marché hebdomadaire d'Aywaille le samedi 18 décembre 2021 entre 8h et 13h ou **directement au local** de notre maison Croix-Rouge durant les heures de permanence (LU MA JE VE 13h-17h, ME 14h-18h & SA 10h-12h), nos bénévoles se chargeront de les distribuer pour réchauffer le cœur (et l'estomac) de ceux qui en auront besoin.

Les prochaines **collectes de sang** pour l'entité d'Aywaille seront organisées au local de votre Maison Croix-Rouge, Playe 54, 4920 Remouchamps **Vendredi 7 janvier 2022 de 16h à 19h** et **Lundi 10 janvier 2022 de 16h à 19h**

Nous comptons sur votre présence, masquée 😊, **vos dons sont précieux et source de vie!**

Parlez-en autour de vous et venez nombreux: nous avons besoin de nouveaux donneurs, cela n'est pas douloureux et sauve des vies! Nous vous accueillerons en toute convivialité avec une boisson chaude (ou froide) et de petites collations. **Pour tout renseignement sur le don de sang: J. Echterbille 0475 86 38 04**

Pour des informations sur nos **formations (BEPS, secourisme, réa...)**, n'hésitez pas à contacter **Luc Hausman au 0498 76 66 38**.

Pour le prêt et la livraison de votre **matériel paramédical**: renseignements au 0497528968 du lundi au samedi, entre 9h et 17h.

Envie de **nous soutenir financièrement**? Vous pouvez effectuer un don sur le compte **BE72068200362116 de la Maison Croix-Rouge Aywaille-H-O** (mention « Don » sur votre virement).

LOCAL :
PLAYE 54, 4920 SOUGNÉ-REMOUCHAMPS (E25 SORTIE 46, À COTÉ CASERNE DES POMPIERS)
PRÉSIDENTE :
JOSETTE LESPAGNARD 0497 52 89 69

AIDE AUX SINISTRÉS: DISTRIBUTION DE PETITS ÉLECTROS



Le 9 novembre dernier, l'Administration communale et le CPAS d'Aywaille, en collaboration avec SA Philips Belgium, ont organisé une distribution de petits électros « bien-être-hygiène » comme des sèche-cheveux, tondeuses à barbe et biberons aux personnes d'Aywaille et des communes voisines sinistrées par les inondations. De nombreux citoyens ont

donc pu bénéficier de ces dons. Le Collège communal et le Conseil de l'Action sociale remercient la SA Philips Belgium pour cette généreuse contribution en faveur des victimes des inondations.

AMICALE DES 3X20 AYWAILLE

Voici le programme de nos manifestations en 2022. Bienvenue à toutes et à tous!

- 15 janvier 2022 : Choucroute + LOTTO QUINE
- 19 février 2022 – Saint-Valentin – Troupe A L'UNI-SON
- 12 mars 2022 : Pièce de théâtre en wallon
- 23 avril 2022 : PÂQUES – Troupe COLYSEUM
- 21 mai 2022 : COMEDIE MUSICALE – Troupe A L'UNI-SON
- 18 juin 2022 : BARBECUE et après-midi dansant.

Toutes nos manifestations se déroulent au Centre récréatif à Remouchamps.



RENS. ET INSCRIPTIONS :
JOSEPH MOUSSEBOIS
04 384 84 28 – 0471 56 49 83
FACEBOOK :
AMICALE DES 3X20 AYWAILLE

AMICALE DES PENSIONNÉS DE SOUGNÉ- REMOUCHAMPS

Pour une cotisation annuelle de 20€, le comité de l'amicale offre à ses membres :

- Une réunion mensuelle le 1^{er} jeudi du mois de 14 h à 17 h sauf en juillet (un calendrier est remis à chacun).
- L'occasion de rencontrer et de renouer avec d'anciennes connaissances.
- Animation musicale et dansante pour qui le souhaite.
- Goûter avec apéritif mais goûters spéciaux lors de La Fête des rois, à la Chandeleur ...
- Une réunion mensuelle le 3^e jeudi du mois de 14 h à 17 h.
- Jeux de cartes et jeux de société, activités diverses, souper campagnard.
- Fête des membres qui atteignent 80, 85, 90 ans ...
- Repas de Saint-Nicolas.

Rendez-vous au Centre Récréatif à Remouchamps.

CONTACTS : LILIANE BRIFFOZ 0497 76 38 34,
JEANNE-MARIE TENRET 0478 80 30 44, JOSÉE ADAM 0496 71 20 19

CAMPAGNES HUMANITAIRES



Cette ASBL belge de coopération au développement suit des projets fondés sur l'agriculture familiale durable et l'alimentation responsable. La soutenir, c'est participer à l'amélioration des conditions de vie de milliers d'agriculteurs et de familles en Afrique et en Amérique latine. 52^e campagne annuelle **du 14 au 16 janvier 2022.**

INFOS : WWW.ILESDEPAIX.ORG



Campagne fin janvier 2022, soutenez l'action en vendant ou en achetant les marqueurs (7€ la pochette) ou

en faisant un don sur le compte BE05 0000 0000 7575 ou directement en ligne.

INFOS : WWW.ACTIONDAMIEN.BE



Les 19 et 20 mars 2022 : opération de récolte de vivres non périssables de cette Asbl au bénéfice d'associations d'enfants (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes ...). Les bénévoles récolteront en porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins ... Les dons reçus permettront d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont ces associations s'occupent.

INFOS : 02 675 73 11 – WWW.ARC-EN-CIEL.BE

UN MOIS D'ÉTÉ POUR LA SANTÉ D'UN ENFANT BIÉLORUSSE



Pour accueillir pendant 4 semaines un enfant âgé entre 7 et 12 ans et renforcer ainsi son système immunitaire, une cotisation annuelle de 15€ est demandée ainsi que la participation au voyage de

l'enfant et à l'assurance soins de santé à concurrence de 120€.

PLUS D'INFOS :
ASBL ASET, RUE DU BIEF, 37 À 4652 HERVE
JOSINE DERU, 0476 48 42 00
ASET@SKYNET.BE – WWW.ASET.BE/ACCUEILLIR



Le Comité liégeois a besoin de vous : une heure, un jour ... pour l'aider à accomplir sa mission qui

est d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques et développer et encadrer des activités de proximité : visites, excursions, rencontres festives, opération Chococlef en septembre ...

RENS. : MADAME VAN ZUYLEN RÉGINE,
0496 28 95 72 – LIEGE@LIGUESEP.BE



FEUX D'ARTIFICES, NE GÂCHEZ PAS VOTRE FÊTE

En ces prochaines fêtes de fin d'année, peut-être envisagez-vous de magnifier votre réveillon et d'éblouir vos convives en tirant un feu d'artifice. Attention cependant, des feux d'artifice de mauvaise qualité ou mal utilisés peuvent vite transformer une soirée de rêve en un véritable cauchemar.

Brûlures, cécité ..., chaque année, de trop nombreuses personnes sont victimes d'accidents aux séquelles parfois irréversibles. Suivez donc les conseils repris ci-dessous :

Gardez à l'esprit que les feux d'artifice sont interdits sur le territoire de la commune d'Aywaille, à moins qu'une autorisation en bonne et due forme n'ait été délivrée.

Pour rappel, le règlement communal sur les sanctions administratives prévoit dans son **Chapitre VI (Les artifices, pétards et armes à feu et air comprimé) en son article 22** : *Est passible d'une amende administrative en vertu du présent règlement toute personne qui fait usage de feux*

d'artifice ou de pétard sur le domaine public, sauf autorisation de l'autorité administrative.

Pour rappel :

- aux commerçants : il est interdit de vendre certains artifices aux mineurs et aux personnes de moins de 16 ans ;
- aux parents qu'ils sont responsables de ce que font leurs enfants (les parents sont civilement responsables des dégâts ou des troubles que leurs enfants occasionnent voir art.1384 du code civil) ;
- les animaux sont très sensibles aux pétards et peuvent s'enfuir ou devenir malade de peur (merci pour eux).

PLUS D'INFOS : MEILLEURSFEUX.BE

NE GÂCHEZ PAS VOTRE FÊTE

UTILISEZ LES ARTIFICES EN TOUTE SÉCURITÉ !

NOMBRE DE BLESSÉS GRAVES
LORS DU NOUVEAU AN



2016 : 15
2017 : 20
2018 : 24

QUI ?

SURTOUT DES JEUNES HOMMES

BLESSURES ?

BRÛLURES ET LÉSIONS
OUVERTES AUX MAINS,
AUX DOIGTS ET AUX YEUX.

8 CONSEILS

- 01 VÉRIFIEZ SI LE TIR D'ARTIFICES EST AUTORISÉ DANS VOTRE QUARTIER
- 02 N'ACHETEZ QUE DES PRODUITS MARQUÉS CE ET DESTINÉS À VOTRE ÂGE
- 03 LISEZ LES INSTRUCTIONS MENTIONNÉES SUR L'ARTIFICE
- 04 CHOISISSEZ UN LIEU DE TIR APPROPRIÉ : UNE ZONE DÉGAGÉE, SÈCHE ET SANS VENT
- 05 VEILLEZ À CE QUE LES SPECTATEURS RESTENT À BONNE DISTANCE DU TIR ET METTEZ LES ANIMAUX EN LIEU SÛR
- 06 ÉLOIGNEZ-VOUS LE PLUS VITE POSSIBLE DÈS QU'UN ARTIFICE A ÉTÉ ALLUMÉ ET ATTENDEZ UNE DEMI-HEURE AVANT DE VOUS EN APPROCHER, MÊME S'IL N'A PAS FONCTIONNÉ
- 07 N'ESSAYEZ JAMAIS D'ALLUMER UNE SECONDE FOIS UN ARTIFICE QUI N'A PAS FONCTIONNÉ
- 08 NETTOYEZ LE LIEU DE TIR

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE



L'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est principalement due au mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage associé à une aération insuffisante des pièces.

RISQUES

Le CO est un gaz incolore, inodore et non irritant qui s'échappe lors de toute combustion et se diffuse rapidement dans l'environnement. Quand il est absorbé par les poumons, **ce gaz asphyxie progressivement** l'organisme : il peut tuer en quelques minutes.

MESURES DE PRÉCAUTION

Chaudière, cuisinière, chauffage mobile, chauffe-eau, chauffe-bain ... : s'ils ne fonctionnent pas correctement, ces appareils peuvent propager du CO dans votre logement. Pour prévenir une intoxication, adressez-vous à des professionnels pour :

- installer vos appareils à combustion ;
- ramoner régulièrement le conduit de cheminée ;
- contrôler l'évacuation des fumées (par l'extérieur) ;
- vérifier votre chaudière une fois l'an.

Ne calfeutrez jamais une pièce pour vous réchauffer : assurez-vous que l'air continue à y circuler (grille d'aération, fenêtres, ...).

SYMPTÔMES

Peu « remarquables », les principaux symptômes d'une intoxication au CO sont :

- des maux de tête et des vertiges ;
- des nausées ;
- des troubles de la vision, de l'odorat, de l'attention ;
- des douleurs thoraciques, musculaires, abdominales.

Dans les cas les plus graves, la victime perd connaissance et tombe dans le coma avant de décéder.

TRAITEMENT

Les personnes intoxiquées, même légèrement, doivent être transportées à l'hôpital : elles sont mises sous oxygénation pour éliminer le monoxyde de carbone.

En cas d'accident, il faut impérativement :

- aérer immédiatement les lieux en ouvrant les portes et les fenêtres ;
- arrêter les appareils en fonctionnement ;
- évacuer les occupants des lieux ;
- appeler le 112 en mentionnant à l'opérateur la suspicion d'intoxication au CO.

Après l'incident, le logement ne pourra être réintégré qu'après le passage d'un professionnel qualifié et l'exécution des travaux de mise en conformité.

INFOS : [HTTPS://WWW.BELGIUM.BE/
FR/SANTE/VIE_SAINNE/HABITAT/
INTOXICATION_CO](https://www.belgium.be/fr/sante/vie_saine/habitat/intoxication_co)

SANTÉ!

« Santé », c'est le titre du nouveau tube de **Stromae**, le prodige belge que la planète entière nous envie (oui, carrément). C'est aussi un mot qui sera sur toutes les lèvres en cette fin d'année propice à la **fête**. C'est traditionnellement aussi le premier vœu de tout un chacun au **nouvel an** pour soi, pour ses proches et pour autrui.

Pour nous, c'est aussi un formidable **projet de société** qui revient à placer l'attention portée aux autres au cœur des préoccupations de l'humanité et du monde: prendre soin de l'autre comme essence de notre

vie en société. Nous le soulignons déjà en 2020 au plus fort de la pandémie. Les mois qui se sont écoulés depuis n'ont fait que renforcer cette conviction.

La santé est un de nos biens les plus précieux. Aussi fragile soit-elle, elle dépend d'une multitude de choses. Elle nous rappelle l'**extrême vulnérabilité** de l'homme. Elle nous rappelle l'exigence et la **responsabilité** de notre collectivité « à porter l'existence de tous comme un enjeu propre, dans toutes les circonstances de la vie », comme l'écrit si justement la psychana-

lyste Cynthia Fleury. Alors, commençons tous ensemble autour de nous à faire de cette pensée une réalité par nos gestes, nos paroles, nos actes, nos attentions ...

Dans ce même esprit, nous ne pourrions conclure sans vous souhaiter d'ores et déjà de passer de **lumineuses et chaleureuses fêtes de fin d'année**. Nous vous souhaitons aussi et avant tout une bonne santé pour l'année à venir et celles qui suivent ...

L'ÉQUIPE « AYWAILLE DEMAIN »

ECOLO

LA NATURE EST L'AVENIR ÉCONOMIQUE D'AYWAILLE

La protection de la nature devrait constituer un objectif prioritaire des décideurs politiques de notre commune, majorité et opposition confondues. Biodiversité et climat sont étroitement liés. Protéger la nature, c'est protéger notre avenir et celui de nos enfants. Les espaces naturels sont essentiels à notre bien-être et à notre santé. Chacun doit pouvoir s'y promener et s'y ressourcer.

Protéger la nature, c'est aussi assurer la prospérité de notre commune et de ses commerçants. Les promeneurs qui sillonnent nos campagnes et nos forêts tout au long de l'année sont aussi des clients pour les commerces de notre village. Il est grand temps d'organiser l'accueil des visiteurs de notre commune. Au-delà des monuments de nature que sont le Ninglinspo, les grottes, les Fonds de Quarreux et maintenant la Heid des Gattes,

notre commune regorge de sentiers pittoresques et de paysages à couper le souffle. Soulager un peu les sites emblématiques sur-fréquentés et inviter nos visiteurs à explorer le fabuleux réseau de sentiers de la commune est un enjeu majeur.

L'avenir économique de notre commune est là.

La Ministre Tellier souhaite créer un premier parc national en Wallonie. Un deuxième suivra!

De nombreuses communes ont déjà posé leur candidature: Chimay, Viroinval, Nasogne et les communes du plateau des Hautes Fagnes.

Les retombées économiques seront conséquentes!

Le groupe ECOLO demande que la commune d'Aywaille, en partenariat avec des communes voisines, pose également sa candidature. Notre commune et notre région ont tous les atouts pour répondre à ce beau projet. S'il n'est pas déjà trop tard ...

Nous profitons également de ces quelques lignes pour vous souhaiter, ainsi qu'à tous ceux et celles qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

CORINE DUBOIS DARCIS, DAPHNÉ WISLEZ
ET YVES MARENNE





ESCROQUERIES VIA INTERNET

Vous êtes victime d'une escroquerie par internet, n'ayez pas honte! Nous sommes là pour vous aider.

Internet est un outil aux possibilités infinies, sans frontières, pour le meilleur comme pour le pire.

Entré dans notre vie quotidienne, aussi bien privée que professionnelle, internet est aussi le lieu de nouvelles formes de criminalités. Escroqueries, cyber harcèlement, hacking, fraude informatique...

Différents types d'**escroqueries** apparaissent régulièrement et se renouvellent. Parmi celles-ci, on peut citer :

LE FAUX P.V. DE POLICE :

une fausse amende vous est envoyée par courriel, vous recevez un mail d'Interpol, d'Europol... Il vous est demandé de payer l'amende tout de suite par un site, via des tickets à acheter en station-service ou en cliquant sur un lien et en suivant les instructions. Lorsque la victime a suivi la procédure indiquée, l'argent a disparu au bénéfice de l'auteur de cette escroquerie. **Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de paiement d'amende via internet au sein de la police belge. Vous pouvez transférer votre mail à l'adresse suivante suspect@safeonweb.be.**

LES ESCROQUERIES VIA DES PLATES-FORMES MARKETPLACE, VIVASTREET, EBAY ... :

l'escroc met en vente un **bien fictif** sur Facebook dans le but d'obtenir le versement d'une somme en échange d'une livraison qui n'arrivera jamais. N'acceptez pas les paiements via inscription sur un site de transporteur style « DPD » et surtout ne donnez pas vos codes de carte bancaire. Dans le cas de l'achat de voiture, les véhicules sont de trop bonnes affaires pour être vraies, le faux vendeur se situe à l'étranger, n'est pas joignable, méfiez-vous ! Il est toujours plus prudent de voir le véhicule et le vendeur, avant tout versement.

De nombreux sites frauduleux proposent comme seuls moyens de paiement des systèmes de transfert d'argent permettant d'opérer dans l'anonymat (Western Union, Moneygram...). Si vous ne connaissez pas la personne, n'utilisez pas ces moyens.

LES ARNAQUES AUX SENTIMENTS :

via des emails ou des sites spécialisés dans les rencontres, l'escroc appâte sa victime, joue sur l'émotionnel et lui demande ensuite des versements pour payer son voyage, des cadeaux, des frais de documents (passeports...). L'escroc ne viendra jamais.

APPLICATION ET RÉSEAUX SOCIAUX : ATTENTION AUX MESSAGES INHABITUELS PROVENANT DE VOS CONTACTS.

Vous recevez via Facebook, une demande d'aide d'un de vos proches en vacances à l'étranger, qui vous demande de lui envoyer de l'argent à la suite d'un incident quelconque. Il est tout à fait possible que ce message ne vienne pas de votre proche mais d'un escroc qui a piraté son compte FB.

Des notifications, des messages, des photos, des vidéos inhabituels d'une connaissance ou d'un inconnu. Des personnes que vous ne connaissez pas souhaitent vous rejoindre comme amis. On vous « tagge » dans des publications, des articles. Méfiez-vous des activités inhabituelles sur vos réseaux sociaux.

Pour éviter d'être piégé :

- Ne pas faire dans le virtuel ce que l'on n'oserait pas faire dans le réel ;
- Au moindre doute, consultez nos services ou d'autres intervenants ;
- Conservez votre esprit critique en toute circonstance : les escrocs s'adaptent

en permanence et de nouvelles formes d'arnaques apparaissent constamment ;

- Ne vous laissez pas piéger par des messages à connotation émotionnelle et urgente, prenez de la distance, parlez-en ;
- Ne jamais donner ou confirmer des données personnelles, bancaires ou autres, notamment pour éviter la suppression d'un compte, d'un profil (les escrocs utilisent des écrans imitant les écrans de pc-Banking) ;
- Mettez à jour votre anti-virus ;
- Utilisez des mots de passe complexes et personnels (grâce à des moyens mnémotechniques) ;
- Sélectionnez soigneusement les sites sur lesquels vous surfez ;
- Les services de police ne vous contactent jamais par mail pour une infraction.

Que faire si vous avez été piégé ?

Si vous avez versé de l'argent : prévenez votre banque, prenez contact avec votre commissariat local, rassemblez un maximum d'informations pour le dépôt de plainte (capture d'écrans, nom du compte, adresse email, adresse du site), informez l'Inspection économique : <https://pointdecontact.belgique.be>
Si vous êtes inquiet, contactez-nous.

Dans le cadre des arnaques à la consommation : le site du SPF Economie reprend les informations et conseils pour éviter de se faire piéger <https://economie.fgov.be/fr/themes/protection-des-consommateurs/arnaques-la-consommation>

Si vous êtes un groupe, une école, une association de citoyens et que vous souhaitez approfondir ces questions, nous pouvons envisager avec vous une rencontre. Notre zone de Police dispose d'un référent en matière de cybercriminalité et a mis sur pied un module d'information dédié à cette matière, n'hésitez pas à nous contacter.

INFOS : 04 364 2211
WWW.SECOVA.BE
ZP.SECOVA@POLICE.BELGIUM.EU

SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2021

En route vers une mobilité différente, plus douce et respectueuse de la planète : depuis 2000, des dizaines de villes et régions en Europe se mobilisent pour la semaine de la mobilité qui se déroule en septembre.

Cette année, elle a eu lieu du 16 au 22 septembre et avait comme thème l'intermodalité et le développement de la mobilité douce.

L'intermodalité consiste à utiliser différents modes de transport au cours d'un même trajet que ce soit pour les personnes ou les marchandises.

La commune d'Aywaille a participé via différentes actions :

• EXPÉRIENCES PILOTES À L'ÉCOLE FONDAMENTALE COMMUNALE « LA REDOUTE » À SOUGNÉ-REMOUCHAMPS :

Une collaboration entre la direction de l'école, son personnel, le service Mobilité de la commune et la police a permis de proposer aux enfants et à leurs parents des modes de déplacement alternatifs pour se rendre à l'école.

• **Un Pédibus :** tous les matins de la semaine, au départ du parking du Centre récréatif à Remouchamps, les enfants ont été rassemblés puis conduits à pied en rang, sécurisé et encadré, jusqu'à l'école via un itinéraire préétabli. Des « arrêts pédibus » permettaient aux enfants qui le souhaitaient de rejoindre le rang sur le parcours.



• **Un Vélobus :** tous les jours de la semaine matin et soir, un rang encadré a rejoint l'école à vélo au départ de l'Administration communale via la Voie des Aulnes.



Le sourire des enfants et leur enthousiasme faisaient plaisir à voir. Ces deux actions ont rencontré un tel succès que l'école envisage de pérenniser le Pédibus et le Vélobus deux jours par semaine dès le printemps prochain.



La rue scolaire : le stationnement sauvage, la vitesse excessive et la pollution due aux gaz d'échappement causent d'importantes nuisances aux abords des écoles et mettent nos enfants en danger.

La rue scolaire limite la circulation devant l'école au moment de la rentrée des classes aux piétons et aux riverains qui peuvent circuler à l'allure du pas et en donnant la priorité aux piétons. Elle nécessite une étude approfondie et la collaboration de toutes les parties concernées (personnel de l'école, parents et riverains).

Tous les matins entre 8h et 8h30, la rue Ladry était interdite à la circulation entre la rue Lambier et la rue Racasse et mise en rue scolaire. Le personnel de l'école était posté aux barrières de chaque côté de façon à accueillir les enfants qui arrivaient à pied et informer les automobilistes. Les riverains ont bien respecté les consignes et ont pu quitter leur domicile sans les bouchons habituels ni les voitures garées sur les trottoirs.

Une communication préalable pertinente a orienté les navetteurs vers les parkings des mouvements de jeunesse et de la place de l'église et permis l'accueil des enfants à l'école en toute sécurité et sans gaz d'échappement.

L'action est également concluante. Merci aux parents, aux enfants, à la direction et au personnel de l'école d'avoir partici-



pé massivement à ces tests. **Tous ensemble, une autre mobilité plus douce et respectueuse de notre environnement est possible.**

• SENSIBILISATION SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE D'AYWAILLE ET TESTS DE VÉLOS ÉLECTRIQUES :

Le samedi 18 septembre, les services Mobilité, Environnement et Energie de la commune accompagnés du Chef de poste de la police ont proposé un stand de sensibilisation à la mobilité douce et intermodale, au changement climatique et à la préservation de l'environnement. Les fonctions et actions de chaque service étaient présentées. Cette rencontre avec les visiteurs a permis des échanges intéressants et constructifs entre les différents participants et la transmission d'informations utiles.



Cette collaboration entre les 3 services communaux est amenée à se développer pour aboutir à la mise en place d'une cellule développement durable et faire face aux défis que constituent la lutte contre le changement climatique, le développement de la mobilité douce et la préservation de l'environnement qui sont étroitement liés. Un vélociste de la commune a proposé toute la matinée des tests de vélos électriques de ville et VTT.

CHRISTIAN GILBERT,
ECHEVIN DE LA MOBILITÉ

DANIELLE CORNET,
ECHEVINE DE L'ENSEIGNEMENT



LA CONSEILLÈRE EN ENVIRONNEMENT

VOICI UN NOUVEL ARTICLE PRÉSENTANT « LES NOUVEAUX » MÉTIERS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

La question environnementale et le réchauffement climatique sont de plus en plus au cœur des discussions avec les marches pour le climat, les débats médiatiques, les polémiques, les catastrophes naturelles, les conférences internationales pour le climat, les initiatives locales, etc. Afin de répondre aux enjeux climatiques et aux objectifs régionaux, nationaux et internationaux, la commune d'Aywaille a un conseiller en environnement depuis plus de 20 ans. Au début, le conseiller en environnement s'occupait principalement de dossiers administratifs tels que les permis d'exploiter (maintenant permis d'environnement), les problèmes liés à l'environnement, etc. Au fur et à mesure, le métier a évolué avec les mentalités en devenant de plus en plus un métier de terrain pour répondre à de nouveaux enjeux tels que le déclin de la biodiversité, la préservation de la nature, la perte des écosystèmes, la sensibilisation environnementale, etc.

Actuellement, le conseiller en environnement se charge de tout ce qui touche de près ou de loin l'environnement, ce qui rend son travail très diversifié et vaste dans une commune plutôt rurale de +/- 80 km² composée de plusieurs sites protégés. Ses principales missions sont :

- **Préserver l'environnement et améliorer la biodiversité sur le territoire de la commune** par la création, la mise en place et le suivi de projets environnementaux communaux, régionaux et internationaux tels que le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) en tant que coordinatrice, le Plan Maya, la Semaine de l'arbre, la végétalisation des cimetières, la restauration de sites à grand intérêt

biologiques, les projets life ... De nombreux projets voient le jour grâce aux bénévoles du PCDN et aux ouvriers communaux comme la création de sentiers, la réalisation de balades nature, la



création de vergers, le creusement de mares, la plantation de haies, etc.

- **Sensibiliser la population et les écoles** sur les enjeux climatiques et l'environnement et répondre aux questions de la population pour les aider aux mieux face à des problématiques environnementales ou pour les conseiller en matière d'environnement.
- Gérer sur terrain public et aider les particuliers à la **gestion des espèces exotiques invasives**.
- **Gérer les dossiers relatifs aux abattages d'arbres et à la préservation des arbres remarquables**.
- **Suivre les enquêtes publiques liées à l'environnement et les études d'incidences environnementales**.

Toutes ces missions sont gérées avec la collaboration de différentes instances et associations telles que le Contrat de Rivière Amblève-Rour très dynamique dans le cadre de la préservation des eaux de surfaces, le Département de la Nature et des Forêts, Natura 2000, la Réserve Naturelle de la Heid des Gattes, les pouvoirs politiques communaux et régionaux, etc.

En plus de ces missions vouées à la préservation de l'environnement, le conseiller en environnement, avec l'aide d'un agent, continue de se charger des suivis des permis d'environnement de classe 1, 2 et 3 ainsi que des permis uniques. Ensemble, ils forment le Service Environnement afin de répondre au mieux aux enjeux environnementaux.

INFOS ET RENS. : CHARLOTTE BECO,
ENVIRONNEMENT@AYWAILLE.BE
 04 364 05 19

SEMAINE DE L'ARBRE 2021



Cette année, la Commune d'Aywaille a été reprise comme commune distributrice lors du week-end de la Sainte-Catherine. A cette occasion, la Commune d'Aywaille, avec la collaboration du PCDN, a proposé une soirée ciné-débat sur le thème de la communication entre les arbres et une haie indigène mixte a été plantée par les ouvriers communaux aux abords du parking devant l'Administration communale. La semaine de l'arbre s'est terminée, le samedi 27 novembre, avec la distribution de la Région wallonne d'aulnes, gardiens de nos berges (mis à l'honneur cette année) et également par la distribution des arbres aux parents ayant participé au projet communal « une naissance, un arbre – 2021 ».



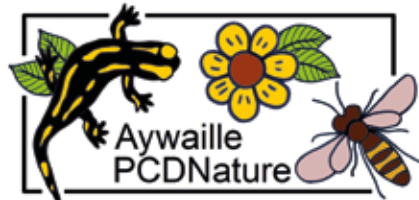
Dans le cadre de ce projet, 66 familles ont reçu un arbre ou 4 petits fruitiers, selon leur préférence, à planter chez eux en l'honneur de leur nouveau-né.

QU'EST-CE QU'UNE HAIE INDIGÈNE MIXTE ?



Une haie indigène mixte est une haie composée de différentes essences régionales tels que le hêtre, le charme, la viorne, le cornouiller ou l'aubépine. Ces essences sont adaptées à notre climat et la nature de nos sols. Avoir plusieurs essences dans une haie permet d'étaler la floraison du printemps à l'automne ce qui est un plus pour la biodiversité !

L'intérêt de ces haies est multiple pour la biodiversité. Elles offrent un abri pour une multitude de petits animaux et est également une source de nourriture pour les oiseaux et les insectes butineurs. Elles comportent aussi des avantages pour retenir les sols et lutter contre l'érosion des sols. De plus, elles offrent une protection naturelle contre les vents.



DES MANGEOIRES DE QUARTIER POUR NOURRIR LES OISEAUX EN HIVER

Dans le cadre d'un projet du PCDN, des mangeoires de quartier sont placées cet hiver par des habitants de la commune sur le domaine public. Ces mangeoires



sont gérées par des groupes de voisins volontaires ayant répondu à notre appel à projet. L'objectif est d'aider les oiseaux durant l'hiver tout en proposant un projet participatif entre voisins. Chaque groupe découvre et observe les oiseaux qui viennent discrètement profiter d'un petit en-cas.

UN CASTOR AU FOND DE KIN

En 2014, deux mares ont été creusées dans le vallon du Fond de Kin. Cette initiative du PCDN d'Aywaille avait pour objectif de

doper la biodiversité de ce fond de vallée en y invitant davantage de batraciens et de libellules. Quelle ne fut pas notre surprise cet automne de constater les indices de l'installation d'un castor : plusieurs petits arbres sont abattus, des branchettes de saules jonchent le sol ou flottent sur l'eau. Des déblais de vase révèlent son travail pour approfondir la mare. Quelques grandes flaques d'eau façonnées par notre bûcheron et terrassier lui permettent de se rafraîchir lorsqu'il a trop chaud.

Observation très rare, un nid en copeaux de bois dissimulé sous les ronces. C'est probablement l'indice d'une détresse d'un animal inexpérimenté chassé de l'Amblève par les inondations ou chassé par sa famille. A l'âge de 2 ans, les jeunes castors



sont priés par leurs parents d'aller faire leur vie sur un autre territoire. Un animal plus aguerri aurait sans doute creusé un terrier ou fabriqué une hutte étanche avec une entrée sous l'eau. Il est probable que ce castor quitte le site au printemps à la recherche d'un territoire plus adapté.

En attendant, il aura approfondi la mare et aura augmenté son exposition au soleil. Tout bénéfique pour les libellules et les batraciens.

Cette visite du castor est une belle récompense pour notre PCDN. Si vous passez par là, n'approchez pas trop de l'eau pour éviter de le déranger.

ARTICLE ÉCRIT PAR JEAN-MICHEL DARCIS

SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PROJETS PCDN : PCDN D'AYWAILLE

LANGES D'ENFANTS : UNE DECISION ENVIRONNEMENTALE POSITIVE

Les langes d'enfants sont passés en quelques années d'une composition majoritairement de cellulose biodégradable, à une structure qui ne comporte pratiquement plus que du plastique et des produits chimiques.

Il devient donc nécessaire, tant en terme économique qu'en terme de qualité du compost, de supprimer les langes d'enfants de la fraction organique.

Pour Intradel, ces langes représentent +/- 45 % des indésirables dans les conteneurs des déchets organiques. Les y laisser reviendrait à épandre sur les champs cultivables 280 particules ($\leq 5\text{mm}^3$) de plastique par m^2 de terre de culture.

Pour la **commune d'Aywaille le changement aura lieu le 1^{er} janvier 2022.**

A partir de cette date : fini de jeter le lange dans les déchets organiques (conteneur vert), mais bien dans les déchets ménagers résiduels.

Ce « transfert » (de l'organique vers le conteneur noir) permettra de favoriser le traitement des déchets organiques et d'accroître progressivement la qualité du compost produit.

Attention aux labels !

Si vous souhaitez poser un geste en changeant de marque de langes pour une version

plus « verte », nous attirons votre attention sur le fait qu'il est essentiel d'éviter toute confusion entre les langes « biodégradables » et :

- les langes « bios » ou « écologiques » qui sont labellisés essentiellement pour des questions de santé publique (sans latex, sans parfums, sans métaux lourds ...) ;
- les langes prétendus « compostables » ; la mention « compostable » fait souvent référence à l'emballage uniquement.

DES LANGES RÉUTILISABLES ?

Pourquoi pas ? Le lange lavable n'est plus



celui de nos grands-parents et reste le moyen le plus écologique (ce qu'on jette est 100 % biodégradable et compostable) et économique de changer les couches de nos enfants.



UNE PRIME POUR LES LANGES LAVABLES

Tout au long de cette année, Intradel et votre commune vous proposent de vous accompagner dans la démarche : brochures, clips vidéo, webinaires, conseils personnalisés et même petit coup de pouce financier sous forme d'une prime à l'achat ou à la location.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % du montant total des factures d'achat ou de location TVAC et est plafonné à 200 € pour l'achat ou 70 € pour la location (non cumulables).

Retrouvez le formulaire et les conditions sur <https://www.intradel.be/primelanges> La prime est octroyée dans les limites des crédits budgétaires disponibles et en fonction de l'ordre de réception des formulaires de demande dûment complétés.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
CONTACTEZ LE SERVICE GESTION
DES DÉCHETS :
AURÉLIE HUMBLET - 04 364 0518
GESTIONDECHETS@AYWAILLE.BE

PROGRAMME 2022

VISITES GUIDEES HEID DES GATTES ET PCDN

Inscription par mail à jmdarcis@yahoo.fr

- **Samedi 29 janvier de 14 h à 17 h :** géologie et histoire industrielle à la Falize par Camille Ek et René Henry. RV à 14 h rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.
- **Samedi 12 février de 14 h à 17 h :** le castor, la forêt en hiver. RV à 14 h à l'église d'Ernonheid.
- **Dimanche 27 février de 9 h 30 à 12 h 30 :** le mur géologique de Comblain par Camille Ek. RV à 9 h 30 place Leblanc 7 à Comblain-au-Pont.
- **Samedi 12 mars de 14 h à 17 h :** découverte des lichens à la Falize par C. Libiouille et J.-M. Darcis. Sur inscription à jmdarcis@yahoo.fr – 12 personnes max.
- **Jeu 24 mars à 18 h :** observation crépusculaire des batraciens au Goiveux avec J.-F. Hermanns. Sur inscription à jmdarcis@yahoo.fr – 12 personnes max.
- **Samedi 26 mars de 14 h à 17 h :** découverte des mousses et des hépatiques à la Falize par C. Libiouille et J.-M. Darcis. Sur inscription à jmdarcis@yahoo.fr – 12 personnes max.

- **Samedi 9 avril de 14 h à 17 h :** une forêt ancienne. Késako ? La forêt derrière le terril, par les guides de la réserve. RV à 14 h au pied du Goiveux, rue de la Heid 95 à Aywaille. Attention, sentier raide et fort dénivélé.
- **Samedi 23 avril de 14 h à 17 h :** nature et préhistoire à la Belle Roche, par Benoit de Seille. RV à 14 h à Fraiture (Sprimont) sur la place du bas du village (abribus).
- **Samedi 7 mai de 14 h à 17 h :** Chambralles, la plus belle plage de Wallonie. RV à 14 h au bunker de Martinrive.
- **Samedi 21 mai de 14 h à 17 h :** le printemps au Goiveux. Libellules, batraciens et orchidées. RV à 14 h au pied du Goiveux, rue de la Heid 95 à Aywaille.
- **Samedi 25 juin de 14 h à 17 h :** le ruisseau forestier de Loupgueule. RV à 14 h devant le château d'Harzé.
- **Samedi 9 juillet de 14 h à 17 h :** La Falize en été. Les floraisons s'épanouissent, les oiseaux achèvent leur reproduction. RV à 14 h rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.

- **Samedi 24 septembre de 14 h à 17 h :** la boucle de Martinrive. La pézize écarlate, un bijou sur la litière. RV à 14 h au bunker de Martinrive.
- **Samedi 22 octobre de 14 h à 17 h :** la vie trépidante des mollusques par J.-F. Hermanns. RV à 14 h rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.
- **Samedi 12 novembre de 14 h à 17 h :** une petite boucle forestière en automne. Le blaireau, le pré-bois, le ruisseau à cascates, le sentier balcon. RV à 14 h rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.



ACTUALITÉS ET BILAN DÉTAILLÉ DES **ACTIONS ENTREPRISES** DEPUIS LES INONDATIONS



Nous continuons sur notre lancée en faisant notre maximum pour relancer les activités, redynamiser le sport local au sens large du terme et soutenir l'ensemble des acteurs du sport de la commune d'Aywaille.

- **La piscine** fait partie d'une réflexion globale par rapport à l'ensemble du sport local et bien que la situation reste préoccupante, des propositions d'aides ont été mises sur la table et sont actuellement à l'étude. Il est certain que la commune mettra un point d'honneur à maintenir les activités aquatiques sans oublier de conserver une vision à long terme.
- Le travail de remise à neuf du **hall omnisports** a débuté et les opérations se déroulent comme prévu. Nous pouvons donc espérer la reprise dès le mois de janvier 2022, de certaines activités se déroulant habituellement dans le hall omnisports (clubs, écoles, cours Agisca).
- Les terrains en herbe des **complexes footballistiques d'Aywaille et de la Porallée** sont maintenant exploitables. Le terrain A (terrain principal) permet le retour des matches officiels. En ce qui concerne le terrain synthétique, les travaux ont commencé début novembre pour une durée d'environ 4 à 5 semaines en fonction de la météo. En d'autres termes, tous les espaces des complexes footballistiques d'Aywaille et de la Porallée devraient être remis en ordre pour la mi-décembre, sans compter certains travaux de finition des abords.
- La totalité des **aires de jeux d'Aywaille** sont maintenant accessibles. Quelques finitions n'impactant pas la sécurité des

utilisateurs devront encore être entreprises. Celles-ci s'avérant plus compliquées avec l'arrivée des températures négatives.

- **Les aires multisports** déjà accessibles auparavant le restent (street basket, piste de BMX, zone de vélo trial, Fit Park, Air Fit, beach-volley et beach-soccer). La situation des terrains de pétanque devrait également évoluer prochainement.
- Le travail de nettoyage, d'extraction des débris et de rafraîchissement des **abords extérieurs du site du complexe sportif d'Aywaille** (balustrades, clôtures, plots, bacs à fleurs...) se poursuit.
- **Les salles de sports des écoles, le centre récréatif de Remouchamps et la halle de Deigné** sont en ordre de fonctionnement.
- **La salle de la Renaissance 2.0 de Nonceveux** accueille la crèche communale « L'île aux câlins ». Nous informerons nos utilisateurs dès que le fonctionnement de la salle pourra reprendre de manière classique.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien durant cette période difficile.

MICHAËL TOUSSAINT,
PRÉSIDENT AGISCA ASBL

AGISCA ASBL,
ASSOCIATION DE GESTION DES INFRASTRUCTURES
SPORTIVES ET CULTURELLES DE LA COMMUNE D'AYWAILLE,
ESPLANADE DU FAIR-PLAY 1 – 4920 AYWAILLE – BELFIUS
BE190682 0363 0612 – BCE 0426 365 280 – T.: (04) 384 52 34
INFO@AGISCA.BE – WWW.AGISCA.BE
f AGISCA ASBL – i AGISCA AYWAILLE

STAGE D'HIVER



Théâtre et musique : du 27 au 31 décembre 2021, de 9 h à 16 h, l'ASBL La Boîte à Théâtre propose aux enfants de 6 à 10 ans un stage pour leur permettre de partir à la découverte d'instruments, ambiances et de mettre en scène un petit spectacle de fin de stage. Tarif : 90 € (+2 €/jour pour la garderie)

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AU 0477 750 290
– LABOITEATHEATRE@HOTMAIL.COM



Tennis : Un stage de Noël est organisé du 27 au 31 décembre 2021 inclus, ainsi qu'un stage du Nouvel An du 3 au 7 janvier 2022. Des formules demi-journées ou journées complètes sont proposées pour les enfants à partir de 7 ans.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
WWW.ETAYWAILLE.BE OU VIA
ECOLETENNISAYWAILLE@GMAIL.COM

PLAN DE RELANCE C'EST PARTI!

L'Asbl Aywaille Commerce, avec le soutien de l'Administration communale d'Aywaille met déjà en place des pistes d'action suite à l'audit marketing réalisé par l'équipe de Martine Constant Consulting Group. Les commerçants se regroupent pour proposer aux citoyens de jolies décorations d'automne, fleurissant ainsi le centre d'Aywaille et de Remouchamps. Une première fête de l'Automne a eu lieu le 11 novembre 2021 regroupant une trentaine d'artisans à l'occasion de la braderie d'hiver. D'ici quelques jours, vous verrez également les sapins de Noël décorés en partenariat avec les enfants des écoles primaires de la commune, la Tramontane, la Teignouse et les Scouts. L'encadrement professionnel se poursuit et l'Asbl fait appel aux commerçants et indépendants de toute l'entité à rejoindre les rangs des cotisants pour faire naître de plus grands projets encore. Développer la communication et améliorer la convivialité des zones commerciales est un enjeu auquel chaque indépendant peut participer.

4 VISAGES-RELAIS POUR LE COMMERCE AQUALIEN

Lise Goffin et Michael Lebe sont les représentants de l'ASBL Aywaille Commerce bien connus des commerçants du centre d'Aywaille. Yanicke Delbouille vient rejoindre les rangs pour être le relais des commerçants de Remouchamps avec Jean-Marc Pirard qui sera celui de l'Avenue de la Porallée. Ces 4 commerçants, motivés à la relance du commerce aqualien, seront à votre écoute pour mettre en place des actions dans vos quartiers commerciaux.



SOUTIEN AUX COMMERCES AQUALIENS

Vous venez d'ouvrir un commerce sur la commune? Contactez la cellule Commerce pour avoir quelques lignes de présentation dans le prochain bulletin communal.

CREASHOP-PLUS



Une prime allant jusqu'à 6000€ peut être perçue selon des conditions particulières pour l'ouverture d'un commerce dans le centre d'Aywaille afin de couvrir des frais de travaux de rénovation et d'aménagement de

l'intérieur du commerce, des frais de rénovation de la vitrine et de ses châssis, des investissements mobiliers liés à l'exercice de l'activité et des frais d'enseignes. Il faut impérativement envoyer votre candidature **avant l'ouverture** de votre commerce. Toutes les informations concernant le dossier à rentrer sont sur le site : www.aywaille.be

Vous souhaitez ouvrir un commerce dans le centre d'Aywaille? Vous venez d'ouvrir votre commerce et vous souhaitez apparaître dans cette nouvelle rubrique?

RENSEIGNEMENTS DISPONIBLES À LA CELLULE
COMMERCE – LYSIANE LEONARD – 04 364 05 49
LYSIANE.LEONARD@AYWAILLE.BE

EDITION D'UN ANNUAIRE – GUIDE COMMUNAL

Le Collège communal souhaite rééditer un guide communal début d'année 2022. Au travers de celui-ci, vous retrouvez la description des services communaux, l'ensemble des commerces de proximité et indépendants-entrepreneurs, les informations concernant le tissu associatif de l'entité, qu'il soit sportif, culturel ou social ainsi que les producteurs locaux. Vous souhaitez être mentionné dans ce guide?

VÉRIFIEZ ET COMPLÉTEZ VOS INFORMATIONS
DANS L'ANNUAIRE DU SITE
DE L'ADMINISTRATION :
[HTTPS://WWW.AYWAILLE.BE/FR/FR/ANNUAIRE](https://www.aywaille.be/fr/fr/annuaire)



Les
échanges
GROUPES DE TRAVAIL

Des actions et des projets SE CONSTRUISENT POUR VOUS !

Les groupes de travail continuent,
prenez le train en marche !

Les 4 premières parties du PCDR (Programme Communal de Développement Rural) sont terminées et ont été présentées à la population au fur et à mesure de leur conception. La partie 5, l'élaboration de fiches-projets, fait état de l'ensemble des projets désirés pour la commune endéans les 10 prochaines années.

Depuis octobre 2021, les groupes de travail se sont déjà réunis une fois et imaginent des projets destinés à la Commune d'Aywaille. Participez, vous aussi, et rejoignez un ou plusieurs de nos groupes.

■ **Vous n'avez jamais participé à nos réunions ?** On peut y remédier, les agents de développement sont là pour effectuer les mises à jour et vous envoyer les derniers comptes-rendus.

■ **Vous n'avez pas de projet(s) à proposer ?** Aucun souci, les idées émergent au fil de nos discussions.

N'ayez pas peur de faire des propositions et d'écouter celles des autres citoyens qui peuvent vous inspirer. Nous vous attendons au prochain arrêt...

Toutes ces réunions se dérouleront
au siège du GREOVA,
1 Place de Chézy - Harzé-Aywaille



Lundi 17 janvier 2022 à 20h - Patrimoine et Tourisme



Mardi 1^{er} février 2022 à 20h - Vie socio-culturelle, associative et sportive



Mercredi 16 février 2022 à 20h - Economie



Jeudi 24 février 2022 à 20h - Environnement, cadre de vie et mobilité

ODR
Aywaille

Des questions sur les anciens arrêts et
sur le trajet déjà parcouru ?
Les agents de développement sont
à votre écoute :
Tél. : 04 384 67 88 - Fax : 04 384 74 37
pcdr@greova.be - www.pcdr.be

pcdr@greova.be www.pcdr.be



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est sous un magnifique soleil que nos porte-drapeaux, les autorités communales, les représentants de la police, de la Croix-Rouge, de l'amicale de la Protection civile, des Directions, enseignants et élèves de nos écoles et de nombreux citoyens se sont rassemblés pour les traditionnels discours et dépôts de gerbes aux différents monuments de nos villages pour commémorer l'anniversaire de l'armistice ce 11 novembre 2021.

Commémorer l'anniversaire de l'Armistice, c'est accomplir un devoir de mémoire essentiel. Continuons à nous souvenir, à transmettre, à sensibiliser la jeune génération, continuons à défendre les valeurs de la liberté, de la solidarité, de l'engagement, du partage et surtout continuons à lutter pour la Paix dans notre pays mais aussi partout dans le monde.

DANIELLE CORNET,
ECHEVINE DES AFFAIRES PATRIOTIQUES



JOYEUSES FÊTES À AYWAILLE

• **Dimanche 19 décembre à 15h**

Concert de Noël par l'Ensemble Instrumental « Les Echos d'Aywaille » et le groupe vocal Petite Marie en l'église de Dieupart. Dans le cadre des Rendez-Vous culturel.

Info et réservations: 043692625 – francineverdin@hotmail.com

• **Mercredi 5 janvier 2022 à 17h**

Rendez-vous des Heyeux à Sougné-Remouchamps, organisé par les Cabris du Val d'Amblève.

Info: J. LAWARREE 043846389 – 0495165696



CALENDRIER MANIFESTATIONS 2022

Tous les organisateurs de manifestations et autres événements (sports, culture, fêtes de quartier, expositions...) qui se dérouleront en **2022** sur le territoire de la commune d'Aywaille, doivent impérativement pour le 16 janvier prochain, communiquer toutes leurs informations (intitulé, date, lieu, prix d'entrée, description, photo...) afin de pouvoir composer l'agenda des manifestations de l'année prochaine et de les faire figurer sur le site internet. Ces informations seront aussi transmises à la Maison du Tourisme OVA pour la réalisation des différents agendas. ! **Cette fourniture de renseignements ne dispense pas les organisateurs d'adresser, en double exemplaire, au Collège communal, une demande officielle d'organisation accompagnée des formulaires officiels (police) et pièces utiles (carte IGN avec tracé(s), plan de situation, descriptif précis de la manifestation, demande d'aide logistique, nombre de participants attendus, horaire de passage...), au minimum deux mois avant la date de celle-ci.**

Nous vous rappelons aussi de ne pas oublier les modalités spécifiques liées à la charte à respecter en matière de circulation en forêts et gestion des déchets et du balisage.

- Tous les documents nécessaires sont téléchargeables **sur le site internet** www.aywaille.be

VIVE SAINT-ANTOINE !

Saint-Antoine, dit encore St Antoine l'Ermite, sera mis à l'honneur le dimanche 16 janvier prochain à Nonceveux.

Cette fête traditionnelle, vieille de plus de trois siècles, attirait tous les petits éleveurs de la région qui venaient s'approvisionner en pains bénits à l'office. Ceux-ci avaient la vertu de préserver les bêtes des coliques une année durant. La tradition évolua on ne sait trop comment, ni pourquoi mais ce ne furent plus des pains mais des galets qui furent bénits. Un « sage » aurait dit que si « c'esteût bon po lès bièsses çà l'sèrèt ot tant po lès djins. » Depuis lors, les galets, fabriqués selon une délicieuse recette locale, sont un des éléments essentiels de la fête.

A Nonceveux, ce sont les Ministres de la République Libre du pays des Dobes Démons qui entretiennent avec tenacité la tradition et qui vous invitent à les rejoindre pour vivre un moment de vrai folklore. **Rendez-vous à 10 h 30 à l'église** pour l'office dit et chanté en wallon et la bénédiction des galets. Un moment convivial « pèkèts, galets, pains-saucisses » suivra aux abords de l'église et de la nouvelle salle de village « La Renaissance 2.0 ». Ensuite, les « autorités locales » décerneront encore quelques titres de citoyens d'honneur et l'après-midi se poursuivra en musique et dans la bonne humeur.

Infos: Paulette CADET 043846194

Marina COUGNET 0495420871





UNE SAISON DE RENDEZ-VOUS CULTURELS S'ACHÈVE...

Malgré les énormes difficultés d'organisation qu'a encore provoquées la situation sanitaire fluctuante de cette année qui s'achève, nous avons réussi à vous proposer le programme complet de nos Rendez-Vous culturels et la façon dont vous avez répondu à nos invitations constitue le plus chaleureux des encouragements à poursuivre dans la voie que nous avons choisi de développer.

Il nous reste, en cette fin d'année, un rendez-vous incontournable : **le concert de Noël que donneront conjointement l'ensemble instrumental Les Echos d'Aywaille et le groupe vocal Petite Marie ce dimanche 19 décembre, à 15 h, en l'église Notre-Dame de Dieupart.**

INFOS ET RÉSERVATIONS 04 369 26 25
FRANCINEVERDIN@HOTMAIL.COM

Ce concert viendra conclure en beauté une saison très riche même si nous avons dû concentrer, en six mois de temps, sept expositions et six concerts. Comme nous

l'espérons, le label « Rendez-Vous culturel » est bien rassembleur puisqu'il nous permet désormais de compter sur de nouvelles et précieuses collaborations contribuant à élargir le panel de manifestations culturelles de qualité que nous vous proposons. C'est dans cette optique que, d'ores et déjà, nous préparons activement la saison prochaine qui devrait, elle aussi, être riche en surprises et en découvertes tant les artistes de qualité sont légion en notre commune et dans sa région proche.

UNE NOUVELLE SAISON SE PRÉPARE

Déjà la prochaine saison qui débutera au printemps se prépare activement et ses contours se profilent dès à présent de façon particulièrement attrayante. Nos étroites collaborations avec la province de Liège, le Château de Harzé, les Fabriques d'église de notre commune, l'Académie de musique Ourthe-Vesdre-Ambève ou encore la brasserie Elfique nous donnent des perspectives particulièrement intéressantes.

Notre volonté de mettre en évidence les talents de chez nous préside encore et toujours à l'élaboration de notre programme aussi vous lançons-nous cet appel : vous pratiquez une discipline artistique relevant des arts plastiques ou de la photographie et vous souhaitez profiter de l'opportunité que nous vous offrons de partager votre passion avec un public (même si jamais vous n'avez exposé), n'hésitez pas à prendre contact avec notre Service Culture afin de proposer votre candidature. Un petit dossier de présentation vous sera réclamé, agrémenté de quelques photos de vos œuvres et réalisations.

Vous le savez maintenant, chaque vernissage d'exposition nous donne également l'occasion de mettre en évidence un artiste de chez nous : musicien, conteur ou performeur artistique quel que soit son mode d'expression. Là aussi, si vous avez envie de venir présenter votre travail artistique lors d'une prestation dans nos rendez-vous dédiés à la Culture contactez sans tarder notre Service Culture.

INFOS ET RENSEIGNEMENTS : ANNICK
PONCELET 04 267 64 65
ANNICK.PONCELET@AYWAILLE.BE

RENÉ HENRY,
ECHEVIN DE LA CULTURE

A PROPOS DU CHANT DES WALLONS

Vous le savez désormais, notre commune a été, au printemps dernier, labellisée par M^{me} la Ministre de la Culture, « Commune amie des langues endogènes ».

Pour mériter ce précieux label, nous nous sommes engagés à développer diverses initiatives pour mettre le wallon à l'honneur, notamment par la présence d'un petit mot dans cette si belle langue dans le bulletin communal. D'autres projets sont en cours d'élaboration et je vous en parlerai très prochainement.

Aujourd'hui, je voulais faire mienne cette réflexion plus vraie que nature qu'un auteur anonyme tenait après avoir observé l'assistance *gruzinant* le Chant des Wallons. Je vous invite chaleureusement à suivre le conseil qu'il vous donne.

On a, po l'djoû d'ouÿ, todi on pô pus' l'âbitude d'ataker ou dè fini lès fièsses, lès manifestâcions, lès réunions avou l'tchant dè Walons.

Mins on s'rind compte qui, à prumirès notes d'èl muzike, tot l'monde si lève bin sûr èt on atake firemint : ... Nos-èstans firs di nosse pitite patrèye... tra la... la... la èt on veût l'mitan ou lès treûs cwârts

dès djins ataker a kèn'ter après l'pèce di cinq francs qu'i n'ont nin pièrdou ; arivé a l'fin dè couplèt, tot l'monde si rècrèstèye po dire : ... èt nos-avans lès dj'vès fwért... Èt i sont l'pîd a costè dè batch, pace qui çouchal, c'èst l'finâle dè cwatrinme couplèt... èt fât-i co dire qui lès cis qui tchantèt, lès cis qui k'nohèt lès paroles, dè mons qui k'nohèt li prumî, kék'fèyes li cwatrinme couplèt, lès deûs cis qu'on tchante li pus sovint, èt bin, cès-la tchantèt on po a l'manière dè-èfants dè scoles, a l'fin d'l'annêye, a l'rimise dè pris, sins trop' fé astème a çou qui d'hèt. Oûy, dji v'va d'mander, tot seû è vosse mohone, dè declamer, a hôte vwès, tot doucemint, tot prindant l'timp di v'houÿter, tot lèyant djâser vosse coûr. Dj'a l'acèrtiance qui vos-î prindrez gos' èt qui d'min, nos n'sèrans pus dîh ni cint mins dî mèyes, cint mèyes a wârdèr l'tièsse lèwèye po dire firemint çou qu'nosse tchant raconte.

Je me réjouis de pouvoir bientôt vous convier à diverses manifestations où le wallon trouvera la place qui lui revient.



RENÉ HENRY,
ECHEVIN DE LA CULTURE





VISITES DE CLASSES

Quel plaisir de pouvoir à nouveau accueillir les élèves des classes maternelles et primaires à la bibliothèque! Depuis le début du mois d'octobre, les enfants ont pu reprendre le chemin de la bibliothèque avec leurs enseignants.



Pour une découverte de la bibliothèque et de son organisation, pour la lecture d'une histoire, la présentation de livres sur un thème ou pour accompagner un projet de classe spécifique, nous travaillons en partenariat avec toutes les écoles de la commune. Les classes d'écoles géographiquement ex-centrées peuvent toujours bénéficier de la visite régulière des bibliothécaires, munies de leurs caisses de livres. Elles auront en outre l'occasion d'organiser une sortie dans nos murs plus tard dans l'année scolaire.

ANIMATIONS BÉBÉS

Depuis l'été 2021 les animations « **Lectures, comptines et jeux de doigts** » pour les bambins de 6 mois à 3 ans (et leurs parents) ont enfin pu reprendre. Pour répondre à la demande et rattraper cette année perdue, nous avons recommencé à proposer ces animations **à chaque période de congés scolaires**, mais depuis septembre, nous organisons également une séance **le dernier vendredi de chaque mois**.

Informations pratiques :



Animations gratuites, réservation obligatoire. Durée: 30 minutes, de 9h30 à 10h.

Prochaines dates: vendredi 24 décembre 2021, 7 janvier 2022, 28 janvier 2022, 25 février 2022.

ANIMATIONS ENFANTS

Après une balade contée d'automne ayant remporté un vif succès durant la semaine des vacances de Toussaint, nous invitons les enfants de 3 à 10 ans **le vendredi 7 janvier 2022** pour une animation brico-lectures sur le thème de la Galette des Rois. Animation gratuite, réservation obligatoire (places limitées).



ANIMATIONS ADOS: CLUB DE LECTURE (NOUVEAU!)

Hélène accueille les jeunes dès 12 ans à la bibliothèque d'Aywaille. Ce club de lecture a lieu une fois par mois, le dernier vendredi, de 17h30 à 19h.

Au programme: découverte de **nouveautés, partage de coups de cœur autour de l'apéro.**

ATTENTION: En décembre, le club aura lieu exceptionnellement le **JEU-DI 23!**

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

Les bibliothécaires vous accueilleront jusqu'au jeudi 23 décembre. Les bibliothèques de Harzé, Aywaille et Sougné-Remouchamps seront fermées **du vendredi 24 décembre après-midi au dimanche 2 janvier inclus**. Les livres empruntés qui devraient rentrer durant cette période seront automatiquement reportés à la première semaine de janvier. Attention, si vos prêts doivent rentrer avant le 24 décembre, veillez à les ramener ou à demander une prolongation!

N'oubliez pas que vous pouvez toujours compter sur nous pour vous aider dans vos choix de lecture. Nous préparons avec plaisir des sélections de livres en tous genres, sur demande. Nous vous souhaitons de pétillantes fêtes de fin d'année!

RAPPEL DES HORAIRES

Bibliothèque d'Ourthe-Ambève	Horaire des bibliothèques		
	Harzé 04/384.40.89	Aywaille 04/384.78.82	Remouchamps 04/382.25.41
Lundi		14.00-18.00	15.00-19.00
Mardi	15.00-19.00		
Mercredi		9.00-13.00 14.00-18.00	
Jeudi		9.00-13.00	15.00-19.00
Vendredi	15.00-19.00	14.00-18.00	
Samedi		9.00-13.00	

bibliotheque@aywaille.be

BIBLIOTHEQUE.AYWAILLE.BE – WWW.CATALOGUEBOA.BE – 04 384 78 82
BIBLIOTHEQUE@AYWAILLE.BE

NOCES DE BRILLANT



C'est en 1954 que **Marie VERSLUYS** et **Gui BROOS** se sont rencontrés au Jardin perdu à Seraing, à l'occasion d'un spectacle de notre regrettée Annie Cordy. Après une période de courtisailles de 2 ans, ils célébreront leur mariage le 15 septembre 1956.

Tous deux ont eu une très belle carrière au sein de Cockerill, CMI par la suite. Marie y était employée et Gui ouvrier mécanicien. Après avoir vécu plus de 50 ans à Seraing, c'est à Aywaille qu'ils se sont installés depuis 2017.

Nos jubilaires sont très actifs et aiment la marche et la gymnastique. Ils apprécient tout particulièrement les documentaires nature et les films comiques mais aussi les bons restaurants. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

NOCES D'OR



Josette RASKIN et **Christian DELAHAUT** se sont rencontrés en 1969 au dancing Jardin Perdu de Seraing. Après deux années de courtisailles, c'est donc le 16 janvier 1971 que nos jubilaires célébreront leur union. Du côté professionnel, Christian a commencé comme ouvrier électricien à la STIL (devenue TEC) et y a fait toute sa carrière, en terminant son parcours au bureau d'étude. Quant à Josette, après avoir été vendeuse dans une librairie et à l'Innovation, elle a également fait toute sa carrière à la STIL (devenue TEC) en qualité d'ouvrière. Leur fils Gregory leur a apporté beaucoup de bonheur mais les a malheureusement quittés. Nos jubilaires aiment les balades, les émissions culturelles, les concerts, les pièces de théâtre, les voyages ... Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



C'est en juin 1969, au café Bayard à Aywaille que nos jubilaires, **Berthe NEUVILLE** et **Gilbert BLOCK**, se sont rencontrés. Après une période de courtisailles d'un peu moins de 2 ans, ce sera le 17 avril 1971 que leur union sera célébrée. Gilbert a eu plusieurs fonctions professionnelles : boulanger, chauffeur-livreur, chauffeur de bus. Berthe, quant à elle, a été vendeuse. Puis, après avoir repris des études d'aide familiale, elle a travaillé au CPAS de Ferrières jusqu'à sa pension. Nos jubilaires agrandiront la famille avec la venue de leur fille et sont les heureux grands-parents d'un petit-fils. Les voyages, les marches, le shopping, les matchs de basket à Aywaille, faire de la pâtisserie sont les activités préférées de nos jubilaires.

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Nos jubilaires, **Anne-Marie VERVEST** et **André KESCH**, se sont rencontrés en 1967 lors d'un trajet de bus où ils ont discuté tout le long du trajet. La période de courtisailles durera 4 ans et le mariage sera célébré le 28 juillet 1971. Professionnellement, André a fait toute sa carrière à la SNCB et Anne-Marie, quant à elle, a été gardienne d'enfants et a ensuite décidé de s'occuper de son foyer à plein temps. La famille s'agrandira, pour le plus grand bonheur, avec la venue de leurs deux fils et ils sont très fiers de leurs 8 petits-enfants. Nos jubilaires aiment les documentaires animaliers, les émissions sur les voyages, le jardinage et la musique. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Béatrice COURTOY et **René BARATÉ** se sont rencontrés lors du bal de la Fête à Sprimont en juillet 1968. Ce sera le 18 septembre 1971 que nos jubilaires célébreront leur union. René a travaillé au sein de l'entreprise Poty à Sprimont en qualité de jointeur et ensuite à la R.T.T. et Belgacom. Béatrice, qui réalise des peintures sur toile, a travaillé à l'atelier de son oncle Eli Courtoy. Pour leur plus grand bonheur, la famille s'agrandira avec la venue de 5 enfants et nos jubilaires sont les heureux grands-parents de 5 petits-enfants. Passionnés de pièces de théâtre en wallon, ils se déplacent dans les Provinces de Liège et du Luxembourg pour assister à des représentations. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



C'est à la Cité des Démineurs à Grivegnée, en 1965, que **Marie MAQUINAY** et **Nicolas VANDEBEEK** se sont rencontrés ; tous deux y étant domiciliés. Vu leur très jeune âge, leurs courtisailles dureront plus de 6 ans. Ce sera donc le 18 septembre 1971 que leur mariage sera célébré. Nicolas a travaillé chez Uniroyal et chez Bois & Travaux. Marie a été assistante en laboratoire et a ensuite œuvré en usine radio, chez Laurenty et chez Uniroyal également. Tous deux ont eu le bonheur d'accueillir dans leur famille 3 garçons. Ils sont les heureux grands-parents de 6 petits-enfants et sont aussi très fiers de leurs 3 arrière-petits-enfants. Nos jubilaires s'adonnent au jardinage, sont passionnés de Diamond Painting et aiment regarder des séries télévisées. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

brocant'on
 Aywaille - Marche
 Dépôt / Vente

**Un concept
 INEDIT de
 dépôt/vente**

**VENDEZ VOS OBJETS
 EN LOUANT VOTRE ESPACE !**

Choisissez la formule adaptée
 à VOTRE BESOIN :

- étagère • sol • vitrine • dressing



Envie d'en savoir plus sur notre concept ?
SUIVEZ-NOUS sur les réseaux sociaux !

Brocant'On Aywaille

www.brocanton.be

AYWAILLE

Dieupart, 41 E
 4920 Aywaille

☎ : 04/233.17.77

Ouvert NON STOP 7jours/7

Du lundi au jeudi :
 9h-18h

Vendredi de 9h à 20h

Samedi : de 9h à 18h

Dimanche : 10 h à 17h30

Autres adresses

- Marche en Famenne
- Bastogne

**ENTREPRISE FAMILIALE
 POMPES FUNÈBRES GÉRARD**

Organisation complète de funérailles
 PARTOUT 24H/24

*Tous les actes posés envers un défunt
 sont empreints de respect et dignité*

Tél. 04/384 66 73

FUNÉRARIUM

Rue de la Reffe, 4 - 4920 REMOUCHAMPS

NOUVEAU

Rue du Chalet, 4
 4920 AYWAILLE

www.pompesfunebresgerard.be



HYUNDAI



Rue du Chalet 105 - 4920 Aywaille - 04/384.59.19



**Aywaille Motor, c'est le garage familial à votre service
 depuis plus de 30 ans sur la région d'Aywaille et ses environs !**



NOUVEAU : PHOTOS D'IDENTITÉ !



BONNESIRE
OPTICIENS



Krys PARTENAIRE INDEPENDANT

VARILUX
CENTER



Tout le monde
veut ce panneau
VENDU
contre sa façade.
Vous aussi ?



Alors,
faites appel
à **Blim.be**

Place Leblanc 28 - 4170 Comblain-au-Pont | www.blim.be | 04 383 56 59

- Barrières
- Escaliers

- Garde-corps
terrasses complètes

ferrosteel

Ferrerrie • Mécano - soudure

- Ferrosteel
- Ghislain Demortier
- Paradis 72 • 4920 Harze

- 0486 32 04 34
- demortier.ghislain@skynet.be
- www.ferronnerieferrosteel.be

STATION AYWAILLE

Garage Laudaflo

**Vente et montage de pneus
Entretien voitures SUV
et utilitaires jusque 5t sur rdv**

- Vente de mazout extra de chauffage et pétrole à la pompe
- Vente bûche et petit bois
- Vente de pellets
- Lotto
- Carte de fidélité

GARAGE OUVERT du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30

SHOP OUVERT du lundi au vendredi de 6h à 20h,
le samedi de 7h à 20h et le dimanche de 8h à 20h

Avenue de la Porallée 61
Tél.: 04 384 69 78
info@laudaflo.be

POMPES FUNEBRES

SPRIMONT
A. LESSUISSE - A. NOVELLI
Thier du Hornay, 79A - Rue Ferrer, 2
04/382.13.61

AYWAILLE
LAWAREE - A. NOVELLI
Rue de l'Enseignement, 8
04/384.41.90

LOUVEIGNE
LESSUISSE - NOVELLI
Rue du Pérreon, 27
04/384.41.90

WERBOMONT
LAWAREE - NOVELLI
Rue de Stavelot, 2
04/384.41.90

Mazout Paquay

Aywaille

- Pétrole - Diesel • Gasoil extra

Votre partenaire chaleur !

Une qualité irréprochable, la nôtre !

Tél. 04 384 45 24 - www.mazout-paquay.be

mazout.paquay@prevot-group.be - Rue du Chalet 63a - AYWAILLE

22

NOUVEAU À REMOUCHAMPS

LE PAIN D'ANTIAN

LA VOLONTÉ
D'OFFRIR LE MEILLEUR

57, Avenue de la Porallée
4920 Remouchamps

04/295.53.95

Du lundi au samedi : 7h à 18h30
Dimanche et jours fériés : 7h à 17h

BIENTÔT CHEZ VOUS
lepaindantian.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  



market
REMOUCHAMPS

Lundi - vendredi
de 8h30 à 20h
Samedi : de 8h à 20h
Dimanches et jours fériés
de 9h à 18h

Le choix, le service et la qualité à proximité !



Avenue de la Porallée 360
4920 Remouchamps
04/384.0550

Poêlerie Jacquemin

Le Poêlier de votre région depuis 1974 !



**Spécialisé
en tubage**



Poêle
Austroflamm Mo duo



Vente de matériel inox
pour particuliers et professionnels.
Vente de pellets à emporter.

Route des Ardennes 5B
AYWAILLE

04 360 78 80

www.poeleriejacquemin.be

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
ainsi que le samedi de 9h30 à 15h
Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche



NESTOR
MARTIN



charnwood



OLYMPIA
NOVA

Jidé

MCZ
by FEDP



hase